

Journées Nationales du Judo Jujitsu

Samedi 24 & Dimanche 25 septembre 2011

Fête du JUDO



SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

CAHIER DES CHARGES

1) Concept

Créer une grande fête du judo à échelle nationale pour mieux faire connaître au public le judo jujitsu, nos clubs et notre fédération.

Faire de cette journée une opération de promotion en organisant une animation ouverte à un public non pratiquant dans votre dojo ou en dehors de votre dojo avec l'accord de votre municipalité.

2) Programme

- Deux possibilités s'offrent à vous :
 - Organiser une animation en dehors du dojo dans un lieu public pour « faire sortir le judo du dojo » et le mettre en avant en proposant des démonstrations et/ou séances d'essai ;
 - Organiser une fête avec des initiations dans le dojo pour des non pratiquants.

ATTENTION : seules les personnes ayant rempli le passeport parrainage avec assurance pourront participer aux initiations.

- L'organisateur peut animer sa journée selon les thèmes de son choix (initiations, démonstrations, jeux...).
- Un jeu concours pourra être organisé selon vos idées (record de chutes, plus belle projection, tombola avec les passeports parrainage...)

3) Obligations de l'organisateur

- Si l'animation se fait hors du dojo, l'organisateur doit obtenir l'accord de la municipalité afin de définir un endroit de pratique et des horaires de mise à disposition du site.
- Il doit avoir effectué auprès de la municipalité les démarches nécessaires à la bonne organisation de la journée et se conformer à ses directives.
- L'organisateur doit disposer sur le lieu de l'animation d'une surface de tatamis pour effectuer les démonstrations (selon l'espace obtenu si hors dojo). Les tatamis utilisés doivent être conformes aux normes FFJDA (Cf : chapitre dojo des textes officiels).
- **Passeport parrainage** : le club devra impérativement faire remplir le passeport parrainage à toute personne qui souhaite faire une séance d'initiation afin qu'elle bénéficie des garanties de l'assurance fédérale.
Les passeports pourront être aussi distribués pour permettre aux non pratiquants rencontrés sur le lieu de l'animation de venir bénéficier d'une séance d'essai dans le club à une autre date.
- L'organisateur doit prévoir sur le lieu de l'opération :
 - Une personne titulaire du Brevet d'Etat de Judo Jujitsu pour l'encadrement.
 - Une trousse de premiers secours et un téléphone accessible avec à proximité les N° d'appel des pompiers et du SAMU.
 - De mettre à disposition des judogis.
- L'organisateur doit tenir les pompiers informés de son action.

4) Le kit de communication

Pour son opération, l'organisateur peut bénéficier d'un kit composé de :

- 2 Affiches A3
- 50 ballons de baudruche
- 80 passeports parrainage (volet assurance)
- 1 bâche 100 cm de large et 50 cm de haut

NB : Pour recevoir ce kit, l'organisateur doit envoyer un mail à la Fédération ffjudo@10mailing.com en précisant son numéro de club et l'adresse de livraison du kit.

6) Médias et promotion de la journée

- Mise en place par la FFJDA d'un dispositif médias renforcé (plan de communication national, communiqués de presse, Judo Magazine, site internet fédéral, presse quotidienne nationale et régionale).
- L'organisateur pourra s'il le souhaite demander une assistance auprès de la FFJDA dans sa gestion avec les médias locaux.